

Brèves informations sur les produits de lutte contre varroa, à titre indicatif (en date du 31/07/2017)

Document élaboré lors du Comité de pilotage de la formation continue Varroa

APIVAR ND : produit et commercialisé par les laboratoires VETO PHARMA, ce médicament est composé d'une lanière imprégnée de 500 mg d'amitraz ; il dispose d'une autorisation de mise sur le marché et doit être délivré sur ordonnance (article 5143-5 du code de la Santé Publique).

Modalités d'utilisation :

Insérer 2 lanières au niveau de la grappe en laissant un espacement d'au moins un cadre entre les lanières. Laisser les lanières en place pendant 10 semaines (6 semaines sont indiquées sur les RCP mais la baisse d'efficacité nécessite 10 semaines en pratique ce que conseille le fabricant). Le traitement est à réaliser le plus vite possible après la récolte de miel en fin d'été ou en automne.

Délais d'attente pour le miel, le pollen, la propolis et la cire : zéro jour. Ne pas utiliser pendant la miellée. Ne pas extraire le miel des cadres du corps de ruche. Ne pas récolter de miel pendant la période de traitement.

APITRAZ ND : produit et commercialisé par les laboratoires CALIER, ce médicament est composé d'une lanière imprégnée de 500 mg d'amitraz ; il dispose d'une autorisation de mise sur le marché et doit être délivré sur ordonnance (article 5143-5 du code de la Santé Publique).

Modalités d'utilisation :

Insérer 2 lanières au niveau de la grappe en laissant un espacement d'au moins un cadre entre les lanières. Laisser les lanières en place pendant 10 semaines (6 semaines sont indiquées sur les RCP mais la baisse d'efficacité nécessite 10 semaines en pratique). Le traitement est à réaliser le plus vite possible après la récolte de miel en fin d'été ou en automne.

Délais d'attente pour le miel, le pollen, la propolis et la cire : zéro jour. Ne pas utiliser pendant la miellée. Ne pas récolter le miel pendant la période de traitement.

APISTAN : Lanière en polymère plastique contenant 0.8 g de tau-fluvalinate, commercialisée par le laboratoire VITA SWARM via APINOV. *AMM la + ancienne = 1989*

Modalités d'utilisation :

Insérer 2 lanières au niveau de la grappe en laissant un espacement d'au moins un cadre entre les lanières. Laisser les lanières en place pendant 6 à 8 semaines. Le traitement est à réaliser le plus vite possible après la récolte de miel en fin d'été ou en automne.

Délais d'attente pour le miel, le pollen, la propolis et la cire : zéro jour.

BAYVAROL : Mis au point par le laboratoire Bayer. Se présente sous forme de lanière imprégnée de Fluméthrine. Pour une meilleure efficacité, le produit doit être utilisé à la fin de l'été, après la récolte du miel. Les lanières ne doivent pas être utilisées pendant les périodes maximales de miellées. Cependant, le produit peut être utilisé à tout moment de l'année pour le diagnostic ou dans le cas d'infestations graves où il existe une menace pour la survie de la colonie. Temps d'attente miel : zéro jour.

POLYVAR YELLOW: Dispositif plastique contenant 275 mg de flumétrine, commercialisée par le laboratoire Bayer.

Modalités d'utilisation : S'utilise à l'entrée de la ruche, comme une porte. Utiliser deux lanières par ruche standard (Dadant 10 cadres).

Délais d'attente pour le miel, le pollen, la propolis et la cire : zéro jour. Ne pas utiliser pendant la miellée.

APIGUARD ND : Produit et commercialisé par le laboratoire VITA SWARM, ce médicament dispose d'une AMM et est constitué d'une barquette de gel à imprégnée de thymol à disposer sur les cadres de la ruche en prenant soin de ménager un espace d'accès pour les abeilles ; pose d'une barquettes renouvelée à 15 jours d'intervalle sont nécessaires au traitement qui ne peut être mis en place qu'en présence d'une température d'au moins 15 °C. Temps d'attente miel : zéro jour. Ne pas utiliser le médicament pendant la miellée pour éviter une possible altération du goût du miel.

THYMOVAR : Produit et commercialisé par la société VETO PHARMA, ce médicament dispose d'une AMM et se présente sous la forme d'une éponge cellulosique imprégnée de 15 g de Thymol à déposer après fractionnement sur le dessus des cadres en périphérie du couvain et en présence d'une température extérieure comprise entre 15 et 25 °C. Deux applications sont nécessaires à 3-4 semaines d'intervalle. Temps d'attente miel : Zéro jour. Ne pas utiliser le médicament juste avant et pendant la miellée. Au printemps suivant, ne pas extraire les rayons de la chambre à couvain qui étaient présents pendant le traitement.

APILIFE VAR : Produit par le laboratoire CHEMICALS LAIF et distribué en France par CENTRAL PHARMA LOGISTIC, il se présente sous la forme d'une plaquette imprégnée de Thymol, Menthol, Camphre et Eucalyptus à déposer sur les cadres en périphérie du couvain après fractionnement en 3 ou 4 morceaux. Réaliser 3 à 4 traitements à une semaine d'intervalle. Temps d'attente miel : Zéro jour. Ne pas traiter pendant la miellée afin de ne pas altérer le goût du miel.

API BIOXAL : Produit par le laboratoire CHEMICALS LAIF, il se présente sous la forme d'une poudre (1 gramme contient 886 mg d'acide oxalique dihydraté). Pour qu'il soit plus efficace, le produit doit être utilisé en l'absence de couvain dans la colonie ou lorsque la quantité de couvain est à ses niveaux les plus bas. Il peut être administré

- **par égouttement** (verser toute la poudre dans la quantité indiquée de sirop (eau et saccharose dans un rapport de 1:1) et mélanger jusqu'à sa dissolution). Concentration de la solution : 4,2 % (p/v) d'acide oxalique dans 60 % (p/v) de sirop de saccharose.

- sachet 35 g : dissoudre dans 500 ml de sirop (traitement pour environ 10 ruches).

- sachet 175 g : dissoudre dans 2,5 l de sirop (traitement pour environ 50 ruches).

- sachet 350 g : dissoudre dans 5,0 l de sirop (traitement pour environ 100 ruches).

Le traitement doit être administré en une seule fois. La dose nécessaire est de 5 ml par entre cadre (espace entre les traverses supérieures des cadres) d'abeilles. Le produit doit être administré en utilisant une seringue par application sur la longueur de chaque entre cadre. La dose maximale est de 50 ml par ruche. Jusqu'à deux traitements par an (hiver et/ou printemps/été).

- **par sublimation** : Utiliser un appareil à résistance électrique pour la sublimation. Remplir le réservoir de l'appareil avec 2,3 g de produit. Placer l'appareil à l'entrée de la ruche sous les abeilles, en évitant tout contact avec les rayons de miel. Fermer l'entrée pour éviter que la fumée et les abeilles ne s'échappent de la ruche. Actionner l'appareil pendant environ 3 minutes en suivant les instructions du fabricant et maintenir la ruche bien fermée pendant encore 15 minutes.

Laisser refroidir et nettoyer l'appareil après utilisation pour en retirer tout résidu éventuel (max 6 %, environ 0,140 g). Utiliser de l'eau potable pour le refroidir et/ou le nettoyer. Dose maximale de 2,3

g par ruche en une seule administration. Un traitement par an. Le temps d'attente est de 0 jour. Ne pas traiter les ruches avec les hausses en position ou pendant la récolte du miel.

MAQS : Produit par le laboratoire NOD EUROPE. Il contient des bandes de 148g de médicament contenant chacune 68,2g d'acide formique. On place 2 bandes par ruche durant 7 jours. Le temps d'attente est de 0 jour. Ne pas récolter le miel au cours de la période de traitement de 7 jours.

VARROMED ND : produit et commercialisé par les laboratoires BEEVITAL. Il combine 2 substances actives : l'acide oxalique et l'acide formique. Prêt à l'emploi, il s'applique sous forme liquide par égouttement sur les abeilles. L'application répétée de VarroMed entraînerait cependant une augmentation de la mortalité des abeilles. Le temps d'attente pour le miel, le pollen, la propolis et la cire est de 0 jour, avec recommandation de ne pas traiter pendant une miellée.